

**Changement au sein de l'équipe de Forêt Hereford Inc.**

---

**Coaticook, le 21 octobre 2020** – Le président, M. François Bouchy-Picon a le regret d'annoncer le départ de M. Dany Senay à titre de directeur de Forêt Hereford Inc. À l'emploi de l'organisme depuis 6 ans, M. Senay occupera le poste de conseiller forestier stratégique chez ECOTIERRA de Sherbrooke, tout en poursuivant sa collaboration avec notre Forêt communautaire.

En effet, lors de sa réunion d'hier soir, le conseil d'administration a accepté la proposition de M. Senay de poursuivre son travail d'ingénieur forestier à titre de responsable «foresterie et conservation» et de nommer Mme Sylvie Harvey comme nouvelle directrice de l'organisme afin de superviser l'ensemble des activités en collaboration avec M. Senay et Mme Lyna Lambert, technicienne de territoire de Forêt Hereford.

Le président a tenu à souligner l'excellent travail de M. Senay en mentionnant son engagement exceptionnel pour la mission particulière de cette Forêt communautaire Hereford, ce projet unique dont le rayonnement actuel est un résultat direct de son travail et de son dévouement bien au-delà de ses responsabilités. Il a également indiqué que la poursuite de cette collaboration ne pourra qu'être bénéfique pour l'avenir de notre organisme, notamment dans le contexte du Projet forestier Pivot, dans lequel les deux organisations sont partenaires. «Je suis excessivement fier de tout ce que nous avons pu réaliser durant les six dernières années. Mon cœur restera dans cette Forêt encore très longtemps, voilà pourquoi je suis très heureux de pouvoir continuer à contribuer à sa mise en valeur» de dire Dany Senay.

M. Senay quittera ses fonctions de directeur le 6 novembre prochain. Le conseil d'administration lui souhaite le meilleur des succès dans ses nouveaux défis.

**À propos de Forêt Hereford**

Forêt Hereford est l'organisme de bienfaisance responsable de la gestion de la Forêt communautaire Hereford, plus grand don foncier de l'histoire du Québec. Ce territoire privé de près de 5 600 hectares est en grande partie couvert par une servitude de conservation forestière, d'une ampleur unique au Québec, qui permet la création d'un milieu naturel protégé. La mise en valeur durable de l'ensemble des ressources (forestières, fauniques, récréatives et paysagères) génère actuellement des retombées économiques directes de plus de 1,4 M \$ par année.

-30-

**Source :**

Sylvie Harvey, trésorière du conseil d'administration de Forêt Hereford inc.  
819-588-2742, courriel [sharvey.phd@videotron.ca](mailto:sharvey.phd@videotron.ca)